

A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES DEMI-PENSIONNAIRES
RENTREE SCOLAIRE 2021 – 2022

Le paiement de la cantine pour les élèves de **4° et 3°** concernant les mois :
d'octobre - novembre - décembre s'effectuera les **lundi 08 – mardi 09 – vendredi 12 novembre** :
de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h00.

Octobre : 06 jours = 13,20 € Novembre : 10 jours = 22,00 € <u>Décembre : 07 jours = 15,40 €</u> TOTAL : 23 jours = 50,60 €	Groupe 1 50,60 € à régler	<i>Jours déjeunés en octobre :</i> <i>mardi 05, jeudi 07, lundi 11</i> <i>+ lundi 18, mardi 19, jeudi 21</i>
Octobre : 05 jours = 13,20 € Novembre : 10 jours = 22,00 € <u>Décembre : 07 jours = 15,40 €</u> TOTAL : 22 jours = 48,40 €	Groupe 2 48,40 € à régler	<i>Jours déjeunés en octobre :</i> <i>mardi 12, jeudi 14,</i> <i>+ lundi 18, mardi 19, jeudi 21</i>

Compte tenu du décalage concernant la campagne de paiement, les parents sont priés de respecter le calendrier.
Les repas ont été commandés en fonction du nombre de demi-pensionnaire et des élèves présents dans leur groupe ;
aucun repas ne sera déduit si l'élève n'a pas déjeuné durant toute la période précitée.

- 3 modes de paiement : ESPECES (faire l'appoint) - CHEQUE – CARTE BLEUE

Chèque libellé à l'ordre de : Agent Comptable Lycée Montgérald, daté et signé au stylo noir ou bleu sans rature.

